



11/14 ans



VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT
FARGEAU CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20



ETE 2020

CHEVILLON
(YONNE)

A CHEVAL OU DANS LES ARBRES

102 002 01

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

***Le premier jour du séjour, vous êtes attendus entre 15h et 16h.
Le dernier jour, vous êtes attendus avant 11h00.***

TRANSPORT

Départ Paris.

*En car de Paris jusqu'au centre.

1^{er} et dernier repas servis

Le premier repas servi est le **goûter**.

Le dernier repas servi est le **petit-déjeuner**.

Menus équilibrés avec 2 repas bio par semaine.

SITE

► Dans un site protégé, au cœur de la Puisaye, le centre se trouve à 1 h 30 de Paris, 20 kms de Joigny et à 40 km d'Auxerre.

Le domaine équestre de Chevillon est conçu en petites unités permettant d'accueillir votre enfant dans un cadre confortable et familial.

Les chambres comptent de 2 à 8 lits. Sanitaires attenants ou dans les chambres.

Les 4 salles polyvalentes, dont une de spectacle équipée en son et lumière, offrent des possibilités d'animations variées.

En plus : 3 salles à manger.

Capacité totale du centre : 90 enfants.

Le Centre équestre est composé de 3 manèges couverts dont un olympique avec tribunes, de 4 carrières, d'une salle des cavaliers, de 2 selleries, d'une salle de soins, douche pour chevaux. Il est affilié à la Fédération Française d'Equitation. Le manège olympique couvert avec tribunes, d'une surface de 1 800 m² permet de pratiquer l'équitation par tous les temps (reprises, jeux, animations...).

Tables de ping-pong, salle de spectacle, vidéo projecteur, jeux de société. Club ados avec mini baby-foot, mini-table de ping pong, bibliothèque, piscine, ferme pédagogique

ACTIVITES

Prêt pour une colonie de vacances inoubliable? Des balades à pied, à VTT, à Cheval, dans les arbres. Des énigmes, des défis, des jeux par équipe... Tous les ingrédients pour des vacances sportives et festives entre copains.

Accrobranche : 1 journée par séjour sortie au parc accrobranche puis baignade et pique nique sur la plage du lac du Bourdon

Equitation : **OUVERT AUX DEBUTANTS ET GALOP 1 UNIQUEMENT**

de 2h à 4h possible par jour dont 1h d'équitation à cheval. Découverte de nombreuses activités comme attelage, voltige, pony-games, sulky, horse-ball, équifun, longues rênes, soins aux chevaux, apprendre à longer, bivouac avec les poneys et les chevaux ...

Activités à la carte : Piscine surveillée sur le site, trampoline, ping pong, beach volley, VTT, grands jeux, talent show, cuisine, fureur, boum, soirées et repas à thème, soirée trappeur avec feux de camp, ferme pédagogique, tir à l'arc ...

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :**

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Éducation Nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

► **Alimentation :**

Respect des coutumes alimentaires : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres,. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Les contacts sur place

☎ Téléphone et internet

1 - Pendant le séjour : sur le centre 03.86.73.50.23 de 17 h 30 à 19 h00

2 - Pendant le séjour : www.chevillon-colonies.fr rubrique : le coin des parents

► **Le téléphone :**

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence à ce numéro (**04 73.55.33.48**) ou de cause grave et réelle. En effet, nous pourrions difficilement vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

► Utilisation du téléphone mobile :

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

La valise doit impérativement **être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse**, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Ne pas oublier K-way, maillot de bain, chapeau de soleil, lunettes de soleil, crème solaire, nécessaire de toilette, grande serviette de bain, une paire de chaussons. Nous organisons souvent des veillées à thème, il peut être amusant de prévoir donc un tee-shirt de couleur uni et un détail fluo (vêtement, lunettes de soleil, accessoires,...).

Pour l'équitation : prévoir un pantalon de survêtement (usagé) de préférence près du corps type caleçon, une paire de chaussettes montantes et une paire de bottes légères.

Il est recommandé de marquer le trousseau dans sa globalité (vêtements, linge et objets personnels) au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires. En cas d'inventaire non rempli ou de linge non marqué, nous ne pourrions être responsables d'oubli de ce dernier sur le centre.

Nous vous rappelons que **l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise** et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

► Lavage du linge :

Le lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

► Argent de poche :

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 20 € nous semble raisonnable.

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

► Santé :

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée par la Direction de la Jeunesse et des sports d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.



Par la nature de certains séjours, **il est primordial d'informer au préalable Vacances pour Tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.**

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

Toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

Attention, en l'absence de la réception de ces documents le centre ne pourra pas accueillir votre jeune.

**Fiche niveau équitation
A envoyer 15 jours avant le début du séjour
Obligatoire afin de pouvoir organiser les groupes d'équitation**

Documents à remettre le jour du départ

Fiche sanitaire complétée et signée (avec numéros de portable pour contact en cas de besoin)

Imprimé droit à l'image complété et signé

Photocopie carte identité ou passeport

Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant

Copie ordonnance et médicament si traitement.

Fiche niveau équitation

FICHE DE RENSEIGNEMENT – NIVEAU D'ÉQUITATION

Pour tous les séjours

À retourner au plus tard 15 jours avant la date de début des séjours à l'adresse suivante :

Domaine Equestre de Chevillon
19, Les Bertins - Chevillon
89120 CHARNY ORÉÉ DE PUISAYE
Tél : 03 86 73 50 20 – Mail : contact@chevillon.eu

Afin d'organiser au mieux le séjour de votre enfant, il est impératif de compléter les informations demandées ci-après et de retourner la fiche sur le centre comme indiqué ci-dessus :

Votre enfant

NOM :
PRENOM :
TAILLE :
DATE DE SÉJOUR :
Du / / - Au / /

Son niveau d'équitation

• **Votre enfant a-t-il déjà pratiqué l'équitation :**

OUI NON

Si la réponse est OUI:

- Combien de fois ?
- Seul(e) ou tenu(e) (ex : balade en main) ?
- Avez-vous constaté une appréhension chez votre enfant ou a-t'il vécu une expérience qui pourrait lui avoir laissé un mauvais souvenir ?

• **Votre enfant a-t-il des galops (référéncé auprès de la FFE) ?**

OUI NON

Si la réponse est OUI:

- Lesquels ?

Son régime alimentaire

- Sans porc OUI NON
- Sans viande OUI NON

Allergie(s) alimentaire(s) :
.....
.....

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le